Agence Canadienne d'inspection des aliments

Solicitation No. - N° de l'invitation 2024-00407

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À

Bid Receiving / Réception des soumissions :

<u>cfia.bidreceipt-</u> <u>receptiondesoumission.</u> acia@inspection.gc.ca

# REQUEST FOR PROPOSAL

**AMENDMENT 2** 

# DEMANDE DE PROPOSITION

### **AMENDEMENT 2**

Proposal to: The Canadian Food Inspection Agency (CFIA)

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

# Proposition à : L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

#### **Comments: - Commentaries:**

Title - Sujet		Date				
Employee and Fan Services	nıly Assista	nce Program	(EFAP)			
				April 8, 2024		
Sollicitation No. – 2024-00407	- Nº de l'inv	vitation				
Client Reference 2024-00407	No No. D	e Référence	e du Client			
Sollicitation Close	es – L'invit	ation prend	fin			
At /à: 2:00	2:00 PM			EDT (Eastern Time) HAE (Heure de l'Est)		
On / le: May	May 7, 2024					
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes		Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes		Duty – Droits See herein — Voir aux présentes		
<b>Destination of Go</b> See herein — Voir			stination des b	iens et services		
Instructions See herein — Voir	aux présen	ites				
Address Inquiries Ashley Bennett	s to – Adres	sser tout rei	nseignements à	<b>i</b>		
<b>Telephone No. – N</b> (343) 553-9512	No. de télép	ohone	Facsimile No	. – No. de télécopieur		
Dalia and Danis						

	Delivery Offered – Livraison proposée
See herein — Voir aux présentes	See herein — Voir aux présentes

Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:

Telephone No. – No. de téléphone				Facsimile No. – No. de télécopieur					eur					
.,												/ <b>T</b>		

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (écrire en caractères d'imprimerie)

П		
	<b>*</b>	
	Signature	Date

## Solicitation No. - N° de l'invitation 2024-00407

### ADDENDUM 3 – Request for Proposal (RFP)

This amendment is raised to: Respond to Bidder Questions

#### **QUESTIONS AND ANSWERS**

- Q1. Can bid closing be extended to May 7, 2024 at 2:00 pm?
- A1. Bid closing has been extended to May 7, 2024 at 2:00 pm.
- Q2. Section 7.3 (page 34) It seems like there should be a hyperlink for "Contract Security Program" but there is not. How do we view the security program?
- A2. The Contract Security Program hyperlink is: https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-eng.html
- Q3. Can you clarify the difference between "ANNEX B" and "ATTACHMENT 1 TO PART 3 PRICING SCHEDULE" These sections seem to conflict with each other. Please confirm which section you want us to respond to.
- A3. As per PART 3 BID PREPARATION INSTRUCTIONS, 3.1 Bid Preparation Instructions, Section II: Financial Bid, 3.1.1:

Bidders must submit their financial bid in accordance with the Pricing Schedule detailed below in Attachment 1 to Part 3. Prices must appear in the financial bid only. No prices must be indicated in any other section of the bid.

- Annex B Basis of Payment is completed and attached to the resulting contract by the Contracting Authority.
- Q4. There are terms and conditions that do not necessarily apply to our services, and there are terms and conditions that do apply to our services that are required. Would you allow us to red line the resulting contract?
- A4. Your company can red line the resulting contract; however, depending on the changes there is no guarantee all or some will be accepted. If required, the CFIA will consult with our internal Legal group.
- Q5. Section 1.2.1 indicates that The period of the proposed contract will be for a period of eighteen (18) months from the date of award. However, the "Initial Contract Period (Year One and Two) from July 1st, 2024 to March 31st, 2026" indicates that the initial contract length would be 21 months. Can you please explain this discrepancy?
- A5. PART 1 GENERAL INFORMATION, 1.2 Summary, 1.2.1 has been updated:
- 1.2.1 The **Canadian Food Inspection Agency** (CFIA) (the « **Client** ») seeks to contract with a company to provide Employee and Family Assistance Program (EFAP) Services to promote foster and maintain the health and well-being of its employees and their families across Canada.

The period of the proposed contract will be for a period of twenty one (21) months from the date of award. The Contractor also grants to Canada the irrevocable option to extend the term of the Contract by up to three (3) additional one (1) year periods) under the same conditions.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS OF THE ABOVE RFP REMAIN UNCHANGED.

Solicitation No. - N° de l'invitation 2024-00407

## ADDENDA NO 3 - Demande de propositions (DDP)

Cette modification est effectué afin de: Répondre aux questions du soumissionnaire

### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

- Q1. La date de clôture de la soumission peut-elle être prolongée jusqu'au 7 mai 2024 à 14h00 ?
- R1. La nouvelle date de clôture de la soumission est le 7 mai 2024 à 14h00.
- Q2. Section 7.3 (page 34) Il semble qu'il devrait y avoir un hyperlien pour « Programme de garantie des contrats », mais il n'y en a pas. Comment voyons-nous le programme de sécurité ?
- R2. L'hyperlien du Programme de sécurité des contrats est : https://www.tpsqc-pwqsc.qc.ca/esc-src/introduction-fra.html
- Q3. Pouvez-vous préciser la différence entre « ANNEXE B » et « PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 BARÈME DE PRIX » ? Ces articles semblent entrer en conflit les uns avec les autres. Veuillez confirmer la section à laquelle vous souhaitez que nous répondions.
- R3. D'après PARTIE 3 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS,
   3.1 Instructions pour la préparation des soumissions, Section II : Soumission financière,
   3.1.1:

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec le barème de prix décrit ci-dessous à la pièce jointe 1 de la partie 3. Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

L'annexe B – Base de paiement est remplie par l'autorité contractante et jointe au contrat résultant.

- Q4. Il y a des conditions générales qui ne s'appliquent pas nécessairement à nos services, et il y a des conditions générales qui s'appliquent à nos services qui sont requises. Pourriez-vous nous permettre de délimiter le contrat qui en résulte ?
- R4. Votre entreprise peut identifier en rouge les conditions générales qui ne s'appliques pas et que vous désirez éliminer; cependant, il n'y a pas de garantie que les changements seront acceptés. Au besoin, l'ACIA consultera le groupe juridique interne pour confirmer.
- Q5. L'article 1.2.1 indique que la durée du contrat proposé sera de dix-huit (18) mois à compter de la date d'attribution. Cependant, la « Période contractuelle initiale (première et deuxième années) du 1er juillet 2024 au 31 mars 2026 » indique que la durée initiale du contrat serait de 21 mois. Pouvez-vous expliquer cet écart ?
- R5. PARTIE 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, 1.2 Sommaire, 1.2.1 a été mis à jour :
- 1.2.1 L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) (le « client ») vise à obtenir un contrat de services pour un Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) afin de promouvoir la santé et le bien-être de ses employés et leurs familles partout au Canada.

La période du contrat proposé sera pour une période de vingt et un (21) mois à compter de la date d'attribution. L'entrepreneur accorde également au Canada l'option irrévocable

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation 2024-00407

de prolonger la durée du contrat de trois (3) périodes supplémentaires d'une année (1) dans les mêmes conditions.

LES AUTRES MODALITÉS DE LA DDP CI-DESSUS SONT INCHANGÉES.